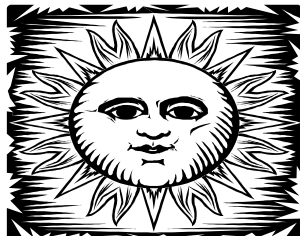


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

LES PRATIQUES AUTORITAIRES DE TIBI COMMENCENT A NOUS COUTER CHER !

Après la déculottée qu'il vient de se prendre dans l'affaire Cechella (le Tribunal Administratif vient d'imposer à La Poste l'annulation de toutes les sanctions iniques qui lui avaient été infligées et des dommages à lui verser de près de 3000 euros), TIBI continue à jeter l'argent de La Poste par les fenêtres en lui faisant payer grassement des avocats pour maintenir une plainte à notre encontre (suite à un «Subversif» de 2011, où il se sentait «insulté»).

L'addition commence à être salée (dans les 5000 euros). Si, au lieu d'être un patron carnassier et imbu de son auguste personne, Tibi avait un minimum de classe, il paierait de ses propres deniers ces procédures totalement inutiles (par exemple, en reniant sur ses primes annuelles phénoménales).

A noter aussi que Tibi nous a entraînés au Tribunal d'Instance pour contester la désignation d'un de nos camarade au CHS-CT de NOD. Là aussi, il a perdu (et, accessoirement, a fait perdre encore de plus 2000 euros à La Poste en frais d'avocat). Et comme s'il n'avait pas fait dépenser assez d'argent à La Poste, il attaque la décision du tribunal en cassation !

Mais demander à nos patrons, à Tibi en particulier, d'avoir de la classe c'est comme croire au père Noël...

PS : Dans un communiqué de presse en date du 9 mars 2013, écrit dans la précipitation, les dirigeants de La Poste 37 feraient pratiquement croire que Didier avait bientôt perdu son procès ! Pire, à les entendre, les indemnités dues à DIDIER (2.890 euros) représenteraient un mois de son salaire ! Il prennent quoi comme produits à la Direction pour écrire des trucs pareils ? C'est plutôt minable et de mauvaise foi...

LA BATAILLE DE SARAN

Dernièrement, sur une chaîne publique, une documentaire sur « le clan Chirac » a été diffusé.

Les journalistes filment notamment une rencontre lors du conseil municipal de Saran, entre un responsable de La Poste (le DET du terrain ? Un pingouin de la DELP locale ?) et madame Chirac (maire de Saran), entourée de tout son staff.

Le cadre (pas très dynamique) explique à Bernadette qu'il va devoir fermer l'agence Postale de la ville.

Madame Chirac riposte immédiatement et lui fait comprendre en 2 minutes qu'il en est hors de question...

Le cadre rougit, blanchit, zozote, hésite, cherche ses mots et, finalement, donne raison à madame Chirac, sous l'œil goguenard des autres élus devant

PAROLE DE DRH !

A l'Enseigne, les dépassements horaires ne sont pas rares. En cause, des règlements intérieurs étriqués, voire parfois impossibles à respecter tant on tire depuis plusieurs années sur la corde et les effectifs (et dire que certaines organisations syndicales ont signé et signent encore quand des positions de travail disparaissent!). Raide...

L'une des dernières trouvailles pour rallonger le temps de travail : des inventaires supplémentaires. Une fois de plus, pas de créneau horaire de prévu pour ça.

Jusqu'à présent, les DET les mieux intentionnés avaient pour habitude de compenser toutes ces sortes de dépassements divers et variés sous forme de Repos Compensateurs.

STOP !

A différentes reprises, en réunions institutionnelles, notre DRH, a bien insisté sur le fait qu'il s'agissait d'heures supplémentaires qui devaient être indemnisées comme telles.

N'hésitez donc pas à noter vos dépassements horaires sur la feuille de présence (10, 15, 20 mn...) et à vérifier que ceux-ci n'ont pas seulement été compensés mais majorés.

LES LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE

En février dernier, nous avons écrit à nos directions à propos du devenir du fond documentaire et livresque de la bibliothèque de la rue Auguste Comte.

En effet, la bibliothécaire partant à la retraite (et puisqu'elle ne serait vraisemblablement pas remplacée), il convenait de s'inquiéter du sort réservé à notre bien commun.

Nous avons reçu, du côté de la DELP Touraine Berry, l'engagement qu'en cas d'arrêt d'activité, le fond serait cédé en « priorité à des associations relevant du COGAS, puis si nécessaire une vente au personnel, avant de se tourner vers des associations caritatives ».

Dont acte....

SUICIDE «ORDINAIRE» A LA POSTE

Le 24 mars dernier, passait, sur une chaîne cryptée, un reportage poignant sur le décès d'un collègue, Nicolas CHOFFEL. Décrit comme «compétent», «bosseur», par ses collègues, cet ancien journaliste travaillait depuis une dizaine d'années dans le groupe. En arrêt maladie pour burn-out, il s'est suicidé avant de pouvoir réintégrer ses fonctions.

Depuis l'automne, Nicolas avait eu une promotion. Revers de la médaille, il s'est retrouvé avec la charge de travail de deux postes. F., haut cadre du siège, confirme : «Il avait sept personnes sous ses ordres, il était anxieux, il s'est retrouvé seul alors qu'il aurait eu besoin d'être épaulé. Gérer la communication interne, c'est extrêmement compliqué quand on édite un des plus grands journaux d'entreprise de France avec plus de 260.000 lecteurs.»

Il avait fini par se mettre en arrêt de travail suite à l'insistance de sa femme et de sa fille, lesquelles étaient d'une dignité remarquable lors de ce reportage.

Elle nous ont expliqué que malgré son état de maladie avéré, il continuait à recevoir, de la part de La Poste, des dizaines de mails et d'appels téléphoniques par jour !

Elle nous disent que malgré l'effroyable drame qui les touche, La Poste n'avait pas pris à la hauteur leur détresse et que, pire, elle refusait de reconnaître une quelconque responsabilité dans cette affaire. En quelque sorte, on a l'impression que Bailly et son staff s'en lave les mains...

Et pour mieux se couvrir, il est vrai, ils nous ont sorti l'enfumage du « grand dialogue social », qui a été suivi d'un accord signé par certains syndicats dont on voit, aujourd'hui, qu'il va accoucher d'une souris...

Nous nous sommes opposé à cet accord. 80.000 emplois ont été supprimés à La Poste ces dernières années; des dizaines de collègues se sont suicidés ou ont tenté de la faire. Jusqu'où va durer le « jeu de massacre » ?



SUICIDE AU TRAVAIL



UN ALBUM DE BD SUR CELLES ET CEUX QUI RESISTENT SORTIRA EN MAI. PARMI LES HISTOIRES RACONTÉES, CELLE D'ÉRIC MÈNARD, NOTRE CAMARADE DE TOURS MARCEAU QUI A DÉFRAYÉ LA CHRONIQUE POSTALE DÉPARTEMENTALE EN 2012. UNE SCÉANCE PUBLIQUE DE VENTE SERA ORGANISÉE À TOURS, EN MAI. ON VOUS TIENDRA INFORMÉS !